

## **Fiche de Données de Sécurité**

**FDS010**

**DATE 04/06/2003**

Messieurs,

Suite à votre consultation, nous vous précisons que le produit suivant :

### **ACIDE CHLORHYDRIQUE N/10 Réf. 1AC021**

N'est pas réglementé au sens de la directive 67/548/CEE ou de la directive 1999/45/CE et de de leurs adaptations.

Suivant les données en notre possession à la date de cette impression, il n'est pas soumis à l'article R 231-53 du Code du Travail (Décret n°92-1261 du 3 décembre 1992).

La Fiche de Données de Sécurité correspondant à ce produit n'est pas obligatoire.

Si vous rencontrez des problèmes liés à la sécurité avec ce produit, nous restons à votre disposition pour autre renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

**Service sécurité Produits**